

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Bourgogne-Franche-Comté

Décision n° 7293 du 6 août 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale du Doubs

NOR : INTJ2120290S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté,
commandant du groupement de gendarmerie départementale du Doubs,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 11443 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032367S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2021 :

Gay	Thomas	NIGEND : 181 652
------------	--------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Marchini	Jean-Pierre	NIGEND : 165 585
Rota	Nicolas	NIGEND : 196 911
Bour	Roger	NIGEND : 206 686

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2021 :

Debiève	Matthieu	NIGEND : 308 757
Kaufman	Anthony	NIGEND : 247 141
Hirtzlin	Jérémie	NIGEND : 306 193
Plante	Christophe	NIGEND : 327 515
Avot	Vincent	NIGEND : 228 351
Baretti	Laëtitia	NIGEND : 208 887

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Petitjean	Dorian	NIGEND : 241 383
Moniz	Cyril	NIGEND : 323 462
Carle	Bastien	NIGEND : 337 418
Dupuis	Tony	NIGEND : 335 919
Ridor	Benoît	NIGEND : 275 447
Dequivre	Perle	NIGEND : 328 652

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 août 2021.

*Le colonel,
commandant adjoint par suppléance de la région
de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté,
commandant par suppléance le groupement
de gendarmerie départementale du Doubs,
F. Sauge-Merle*